

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

---

### **Rivières.** D. Le Bras, président du Smeil

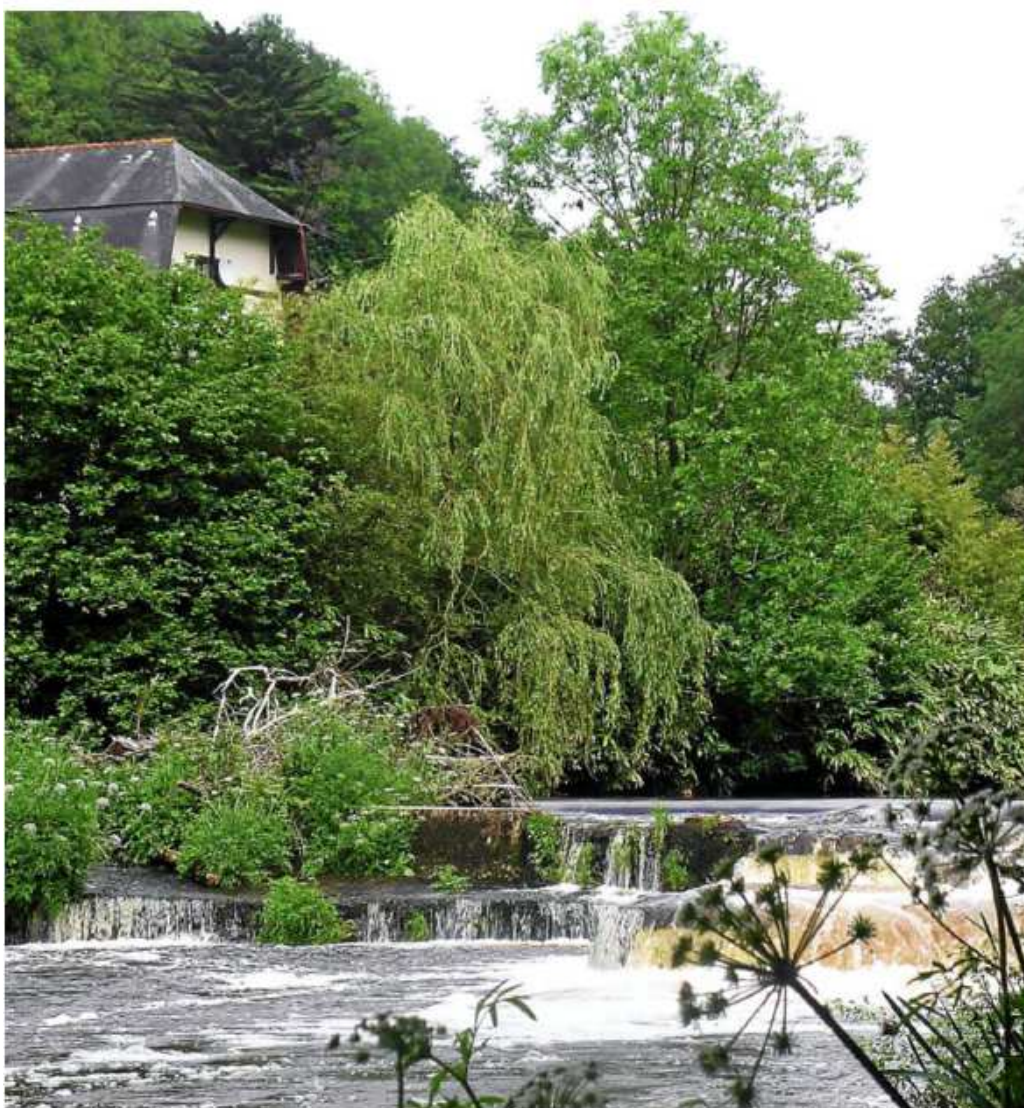


*Le syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta a un nouveau président, élu hier matin à Bannalec : il s'agit du Quimperlois Daniel le Bras, qui remplace Marcel Jambou. Deux vice-présidents l'entourent : le maire de Lanvénegen, Marie-José Carlac, et le premier adjoint de Scaër, Didier Le Duc. (ci-dessus, de droite à gauche : M. le Duc, Mme Carlac, M. Le Bras et une membre du bureau, Nicole Ziegler). Par ailleurs, le Smeil a recruté pour un an un spécialiste, Pierre Timmerman, qui doit élaborer un plan de lutte contre les inondations.*

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

# EAU ET ÉCONOMIE : MÊME COMBAT !



Comment concilier l'économie et la protection de l'eau ? Ce sera sans nul doute, l'année prochaine, l'un des principaux enjeux de la CLE, la Commission locale de l'eau qui s'est installée, hier, dans sa nouvelle composition, avec comme président le Quimperlois Daniel le Bras. Beaucoup de travail en perspective, mais l'Ellé (notre photo), l'Isole et la Laïta le valent bien. Page 14

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

## Ellé-Isole. Nouvelle CLE pour ouvrir la réflexion

Jean-Jacques Baudet

Environnement et économie peuvent-ils faire bon ménage ? C'est l'une des interrogations principales qui guideront l'action future de la CLE (Commission locale de l'eau) du Sage Ellé-Isole. Celle-ci se réunissait pour la première fois, hier, dans sa nouvelle composition et elle s'est donné un nouveau président, Daniel Le Bras, élu quimperlois.



Daniel Le Bras (à gauche) en compagnie de ses trois vice-présidents : de gauche à droite, Marie-José Carlach, Jean-Yves le Goff et Ange Le Lan.

Il était temps : de gros dossiers attendent l'année prochaine la Commission locale de l'eau, la CLE du Sage, qu'on surnomme le « Parlement local de l'eau ». Après les dernières élections municipales, un renouvellement de sa composition était obligatoire, puisque la moitié de ses 40 membres sont des élus et que certains des anciens conseillers, bien sûr, ne sont plus là. Bannalec a donc accueilli, hier, l'installation de la nouvelle CLE, dont 27 % des membres sont de nouvelles têtes. Le collège des élus, qui représente la moitié de cette instance, est quant à lui renouvelé à 55 %.

Les deux autres collèges sont ceux qui représentent l'Etat et les usagers (industriels,

pêcheurs, chambres d'agriculture...).

Cette CLE de 40 membres a elle-même désigné un bureau de 17 personnes. Remplaçant le Bannalécois Marcel Jambou, le président sera désormais Daniel Le Bras, ancien maire de Quimperlé. Première vice-présidente : Marie-José Carlach, maire de Lanvéneq et représentante de la communauté du pays du Roi Morvan. 2<sup>e</sup> vice-président : Ange Le Lan, maire de Meslan. 3<sup>e</sup> vice-président : Jean-Yves Le Goff, maire de Scaër.

### Trois départements

Comme le rappelle la composition du bureau, la compétence de la CLE est interdépartementale : elle s'étend pour 62 % sur le Mor-

bihan, pour 35 % sur le Finistère et pour 3 % sur les côtes-d'Armor. En tout, un territoire hydrographique de 38 communes.

Ces dernières années, elle avait évoqué en priorité l'environnement et les inondations, mais un autre sujet revient au devant de la scène, crise oblige : l'économie.

Ainsi, il y a quelques jours, des associations avaient émis le souhait que la nouvelle CLE, une fois installée, donne son avis sur le projet de modernisation que porte la conserverie Morbihannaise, à Lanvéneq. L'on sait que celle-ci consommera moins d'eau, mais en rejettera davantage dans l'Ellé, après traitement.

Sur ce sujet, les membres de la

CLE ont considéré, hier, qu'il était trop tard pour exprimer leur position, car l'enquête publique est close. Mais le syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta, le Smeil, a exprimé à ce sujet le souhait d'un suivi très attentif. Et les membres de la CLE ont convenu que la coexistence du tissu économique et des ressources en eau suppose une vraie réflexion d'ensemble.

### Un groupe de travail

Lors de sa prochaine réunion, le 26 février, le bureau créera sans doute un nouveau groupe de travail sur ce thème brûlant.

D'autant plus brûlant que cette semaine, la cour administrative de Nantes, sollicitée par plusieurs associations, a annulé un permis de construire délivré à

l'entreprise Ardo, de Gourin, qui voulait s'agrandir au bord de l'Inam, affluent de l'Ellé.

Autres dossiers qui vont bien occuper la CLE dans les prochains mois : la préparation du Papi, le programme contre les inondations, qui doit être validé avant la fin 2015 ; la réflexion sur la sauvegarde des zones humides et leur utilisation comme champs d'expansion des crues ; ou encore l'étude bactériologique menée dans le bassin aval, sur le Doudu et au niveau de l'estuaire (18 points de mesure), dont les premiers résultats seront connus en mars.

On le voit, la protection et l'utilisation au mieux du bassin versant ne constituent pas un long fleuve tranquille.

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

### Quimperlé en bref

#### Commission locale de l'eau : Daniel Le Bras président

La nouvelle Commission locale de l'eau (CLE), du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage), Ellé-Laïta-Isole, a été installée jeudi après-midi, lors d'une réunion, à la salle Ti Laouen de Bannalec. Elle est composée de quarante membres,

qui ont été élus à l'unanimité, pour une durée de six ans maximum. Daniel Le Bras, conseiller municipal de Quimperlé, délégué aux inondations et à l'eau, succède, à la présidence, à Marcel Jambou. Il est épaulé par trois vices présidents. Première vice-prési-

dente : Marie Josée Carlac, maire de Lanvéneq, représentante du Pays du Roi Morvan ; deuxième vice-président : Ange Le Lan, maire de Meulan ; troisième vice-président : Jean-Yves Le Goff, maire de Scaër.

## La Commission locale de l'eau cible l'économie

Ce sont les enjeux pour les nouveaux membres de la Commission locale de l'eau, qui vient d'être renouvelée. Daniel Le Bras en a pris la tête.

Daniel Le Bras a été élu président de la nouvelle Commission locale de l'eau (CLE) du Schéma d'aménagement et de la gestion de l'eau (Sage), renouvelée dans sa composition (lire *Ouest-France* du vendredi 19 décembre).

Elle comporte quarante membres, dont 17 font partie du bureau. S'il y a 50 % de nouveaux élus, le taux global de renouvellement s'élève à un peu plus de 27 %. Ils sont répartis en trois collèges : élus, pour la moitié ; les représentants des usagers sont au nombre de cinq ; ceux de l'État, au nombre de trois.

#### « Parlement local de l'eau »

« La CLE du Sage est le parlement local de l'eau, sur un territoire hydrographique de 38 communes, à cheval sur le Morbihan (62 % de territoire), le Finistère (35 %), et les Côtes-d'Armor (3 %) », a souligné le président.

Romain Suaudeau, directeur du Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil), animateur du Sage, a rappelé les rôles des différentes structures : « La CLE est l'organe responsable de la planification de l'eau, à l'échelle du territoire hydrographique local. Le Smeil est la structure opérationnelle, chargée du suivi, de la coordination et de la mise en œuvre des actions inscrites au Sage ».

À l'issue des élections, les grandes lignes 2015 ont été abordées. « Si dans la précédente mandature, l'environnement et les inondations étaient les questions chaudes, une troisième, en l'occurrence l'eau et l'économie, vient aujourd'hui sur le devant de l'actualité, et devient un sujet de plus en plus difficile à traiter, a informé Daniel Le Bras. Le cli-



Daniel Le Bras (à gauche), nouveau président de la CLE, à ses côtés les trois vice-présidents : Marie-Josée Carlac, Jean-Yves Le Goff et Ange Le Lan.

mat est tendu sur l'économie. Tout le monde est d'accord pour travailler sur le sujet. Mais il faut trouver un équilibre sur le balancier. »

#### Un 6<sup>e</sup> groupe de travail

En plus des cinq groupes de travail déjà constitués – gestion quantitative ressource en eau ; qualité de l'eau ; milieux aquatiques, zones humides ;

estuaire ; inondations – un sixième groupe sera chargé de réfléchir sur la thématique de l'eau et l'économie du bassin.

Les premiers dossiers ciblés au cours de la réunion portaient, entre autres, sur les projets industriels, la politique régionale de l'eau, le programme d'action et de prévention des inondations (Papi), mais aus-

si sur l'étude de la bactériologie de l'estuaire, le problème des zones humides et les premiers diagnostics sur les exploitations agricoles.

**Vendredi 6 février**, prochaine réunion de la CLE.

# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## Mellac

### Des techniques paysannes pour de meilleurs couverts végétaux

Pourquoi ? Comment ?

#### Qu'est-ce que le couvert végétal ?

Obligatoire depuis 2001, il consiste à ne pas laisser un champ à nu pendant l'hiver. Il en existe deux sortes : en dérobée, pour produire du fourrage qui servira à alimenter les bêtes, ou en cïpan, culture intermédiaire pour piéger les nitrates en captant l'azote dans le sol, de façon à ce qu'il ne termine pas dans la rivière. La destruction chimique du couvert est interdite, sauf dans deux cas : quand l'agriculteur va ensuite cultiver des légumes ou lorsqu'il ne laboure pas.

#### En quoi consistait la rencontre d'hier ?

Organisée par le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (le Smeil), la chambre d'agriculture, la fédération des Cumas et le comité de développement Aven-Laïta, l'après-midi visait à montrer à la vingtaine d'agriculteurs présents les méthodes de destruction des couverts végétaux de façon mécanique, sans utiliser de pesticides. Comment ? Avec des engins agricoles équipés d'outils à dents ou à disques. Dont une grande nouveauté technologique : une plaque entraînée par le tracteur et qui permet de scalper les végétaux.

#### Quel est l'objectif ?

Comme l'explique Jean-Pierre Le Gall, qui a mis à disposition le terrain expérimental sur lequel ont été plantées une quinzaine de variétés, « les couverts sont obligatoires. Mon objectif est d'aller plus loin en essayant d'en obtenir de bonne qualité, valorisables pour mes vaches laitières ». La centaine de bêtes de ce paysan, installé en groupeement d'exploitation agricole (Gaec),



Une vingtaine d'agriculteurs ont suivi, hier après-midi, à Kernours, une démonstration de techniques mécaniques pour détruire les couverts végétaux sans utiliser de pesticides.

à Mellac, avec son épouse, produit 800 000 litres de lait par an.

#### Quel enjeu ?

Des eaux de rivière de meilleure qualité : ici le Douro. « La finalité est d'observer, à l'échelle du bassin-versant, les secteurs problématiques pour voir comment les résoudre », résume Romain Suaudeau, animateur du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (le Sage).

#### Quels types de couverts existent ?

Parmi la quinzaine présentée, hier,

du colza fourrager, du trèfle d'Alexandrie ou squarossu. « Un bon couvert est un couvert bien développé, sur toute la parcelle », précise Paul Delamarre, contrôleur « directive nitrates » à la Directions départementale des territoires et de la mer (DDTM). Son confrère, Erwan Gourlaouen, du service économie agricole, pose un constat rassurant : « La grande majorité des agriculteurs répond à la réglementation. »

Pierre FONTANIER.

Regarder la vidéo sur [ouestfrance](http://ouestfrance.fr).

[fr/quimperle](http://fr/quimperle)

#### ■ Stade mellacois

Dimanche 23. L'équipe 1 reçoit l'amicale d'Ergué Gabéric, match à 15 h 30. En ouverture, l'équipe 2 jouera Kernével, match à 13 h 30, rendez-vous au stade à 12 h 45.

#### ■ Bibliothèque

Samedi 22 mars, 11 h à 12 h 30 et 17 h à 18 h 30, Le bourg. Contact : 02 98 71 93 86.

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

# QUALITÉ DE L'EAU : DES IDÉES À SEMER



Une trentaine d'agriculteurs se sont rassemblés hier, à Mellac, afin d'assister à une démonstration de destruction de couverts végétaux. L'objectif est de sensibiliser le monde agricole à l'utilisation de techniques alternatives aux pesticides. L'enjeu étant la qualité de l'eau. Page 14

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

### Eau. Choisir le bon outil pour la protéger



Une trentaine d'agriculteurs ont assisté hier, à Mellac, à une démonstration de destruction mécanique de couverts végétaux.

Steven Lecornu

Une trentaine d'agriculteurs étaient réunis, hier, à Mellac. Ils ont assisté à une destruction de couverts végétaux. De façon mécanique. Objectif : éviter l'utilisation des produits phytosanitaires et améliorer la qualité de l'eau.

« Les mentalités ont beaucoup évolué. L'utilisation de produits phytosanitaires est de moins en moins fréquente ». Isabelle Salomon est agricultrice à Locunolé. Elle est aussi élue à la chambre d'agriculture. Hier après-midi, à Mellac, au lieu-dit Kernours, elle a participé à une rencontre sur la destruction de couverts végétaux. Une trentaine d'agriculteurs ont répondu à l'invitation (\*). Ils ont découvert les parcelles pilotes de Jean-Pierre Le Gall.

L'été dernier, le producteur de lait a planté quinze espèces fourragères différentes (dont trèfle et radis) sur deux hectares. Ces végétaux ont été valorisés puisqu'ils

ont servi d'alimentation (riche en matières azotées) pour ses animaux. Leurs atouts agronomiques sont évidents. Ils permettent aussi de limiter les fuites de nitrates et d'améliorer l'autonomie en azote du système. Aujourd'hui, à l'heure de détruire ses couverts végétaux, avant l'implantation d'une culture suivante (maïs), Jean-Pierre Le Gall utilise un moyen mécanique. Ici, pas de pesticides. Des tracteurs tirent des outils à dents ou à disques. Du matériel que l'on trouve dans la plupart des exploitations.

#### « C'est plus respectueux de l'environnement »

« Cette technique est plus contraignante que l'utilisation d'un pulvérisateur, certes, mais c'est plus respectueux de l'environnement », indique Isabelle Salomon. Car l'enjeu ici, c'est bien la qualité de l'eau. C'est l'une des missions du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) qui regroupe 38 communes (trois départements) : « Obtenir une qualité physico-chimique des eaux de surface et souterraines permettant d'atteindre le bon état et de satisfaire les usages ».

À Mellac, les parcelles pilotes sont situées sur le bassin-versant du Douordu, rivière qui se jette dans la Laïta. « L'idée, c'est d'améliorer la qualité de l'eau afin de développer

la conchyliculture en aval », explique Marcel Jambou, président du Smell (Syndicat mixte Ellé Isole Laïta).

#### Qualité de l'eau : le Frouit dans le viseur

Des analyses sont effectuées depuis 2011. Sept points de suivi sur le bassin versant ont fait l'objet d'un prélèvement mensuel réalisé par l'équipe du Smell. Douze campagnes ont été réalisées jusqu'à mars 2013. Ces travaux se poursuivent.

Le suivi s'est recentré sur les sous bassins versants les plus problématiques, en particulier le Frouit. Celui-ci est impliqué dans de nombreuses concentrations maximales mesurées. Il est aussi le lieu du plus grand nombre de détections (30), de molécules détectées (12) et de dépassements de la limite de qualité de l'eau (8). Le Douordu fait maintenant également l'objet de mesure. Le nombre de stations est passé de sept à neuf. Le nombre de molécules analysées est passé de 35 à 40. Une synthèse des résultats 2013-2014 est programmée à la fin de l'année.

\* Organisée conjointement par la chambre d'agriculture, le Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta et le Comité de développement des agriculteurs de l'Aven Laïta.

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

LE FAOUËT

### Écologie. Ma ville sans pesticides

8 avril 2014



La commune, Roi Morvan Communauté, le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil) et l'association Eau et rivières de Bretagne préparent deux jours d'animations, les 25 et 26 avril, autour de la réduction de l'usage des pesticides et la promotion du jardinage au naturel.

Ateliers de démonstration, expositions, film et encore troc aux plantes, voilà la belle affiche du week-end préparée par la commune, en partenariat avec le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta et l'association Eau et rivières de Bretagne, les 25 et 26 avril.

#### Objectif zéro pesticides

Au début de cette année, l'Assemblée nationale adoptait une proposition de loi pour interdire l'usage des pesticides au sein des collectivités locales, et en 2022, pour les particuliers. Mais plutôt que d'attendre cette date, les initiatives locales se multiplient pour réduire, voire supprimer l'usage de ces produits. Ainsi l'opération « Ma ville sans pesticides » proposera aux enfants des écoles et collèges, vendredi 25, de découvrir une exposition et de participer à une animation sur les principes du jardinage au naturel. Un concours d'affiches sera aussi mis en place. En soirée, direction le cinéma Ellé, à 18 h 45, pour la projection du film « Tante Hilda », un dessin animé en faveur de la biodiversité. Le lendemain, samedi 26, c'est le grand public qui sera convié à découvrir, sous les Halles, une exposition sur le jardinage au naturel avec ateliers de démonstration, création d'abris pour les insectes et divers stands d'informations d'associations locales. Un troc et plantes permettra d'échanger boutures et graines tandis qu'une balade commentée sur les bonnes mauvaises herbes amènera les curieux à la découverte des plantes spontanées en ville.



# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

### Jardinage. Le programme des animations

25 avril 2014



Le désherbage thermique, une solution pour se débarrasser des mauvaises herbes sans utiliser de pesticides.

Ateliers de démonstration, spectacle, exposition, film et encore troc aux plantes, voilà la belle affiche du week-end préparée par la commune en partenariat avec le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta et l'association Eau et rivières de Bretagne, aujourd'hui et demain.

#### Séance de cinéma ce soir

Aujourd'hui, ce sont les enfants qui sont conviés à découvrir une exposition et participer à une animation sur les principes du jardinage au naturel à la salle des fêtes. Un concours d'affiches sera aussi mis en place pour ce public et ainsi le sensibiliser. En soirée, direction le cinéma Ellé, à 18 h 45, pour la projection du film « Tante Hildaï », un dessin animé en faveur de la biodiversité. Samedi, c'est le grand public qui sera convié à découvrir, sous les Halles, une exposition sur le jardinage au naturel avec ateliers de démonstration, création d'abris pour les insectes et divers stands d'informations sur les outils pour désherber sans pesticides. Un

troc et plantes permettra aussi d'échanger boutures et graines tandis qu'une balade commentée sur les bonnes mauvaises herbes amènera les curieux à la découverte des plantes spontanées en ville. Rendez-vous sous les Halles ; l'entrée est gratuite.

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

### Ma ville sans pesticides. Le dessin gagnant

3 mai 2014



*En fin d'après-midi, le résultat du **concours photo a été proclamé en présence des élus.***

Les pesticides étaient « persona non grata », vendredi et samedi, dans la commune. Ainsi vendredi, ce ne sont pas moins de 150 élèves des écoles primaires et des collèges qui ont découvert les secrets d'un jardin sans pesticides et tous les bienfaits que cela pouvait entraîner avec le retour des insectes mais aussi des mammifères. Autour de Céline Robert, animatrice de l'association Eau et rivières, les élèves se sont appliqués à réaliser un dessin dans le cadre d'un concours d'affiche ayant pour thème : « Pour moi, c'est quoi un jardin, une ville sans pesticides ». Samedi, sous les Halles, la météo peu clémente n'aura pas empêché les curieux de découvrir via une balade commentée « Les bonnes mauvaises herbes », un circuit de découverte sur les plantes spontanées en ville où l'on pouvait découvrir leurs rôles, mais aussi les intérêts culinaires ou médicinaux de certaines.

#### **Wissal vainqueur**

Sous les Halles, divers ateliers de démonstration du jardin au naturel et un atelier de création d'abris pour les insectes. Des stands associatifs auront apporté de nombreuses réponses tandis que dans un coin des Halles, les Bazard'Elles enchantaient les plus petits. Pour les plus grands, un atelier de fabrication de masques sur les animaux amis du jardinier aura permis de patienter jusqu'à la proclamation des résultats. C'est Wissal Bouchéria, élève de 6<sup>e</sup> au collège Carré qui remporte le grand prix.

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

### Un concours d'affiche sur « un jardin, une ville sans pesticides » Le Faouët - 22 Avril



Marcel Jambou, président du Smeil, Céline Robert animatrice pédagogique de l'association Eau et Rivière, Romain Suaudeau, directeur du Smeil et animateur du Sage, André Le Corre, le maire et Jean-Paul Sylvestre, adjoint, Christian Quillio du service technique, et les représentantes de RMCCom. |

L'Assemblée nationale vient d'adopter une proposition de loi en vue d'interdire l'usage des pesticides au sein des collectivités locales. En 2022, il en sera de même pour les particuliers. Ici et là, les initiatives locales se multiplient, afin de réduire, voire supprimer l'usage de ces produits. L'objectif zéro pesticide est fixé.

À l'initiative de la commune du Faouët, du Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil) et de l'association Eau et Rivières de Bretagne, des actions de mise en oeuvre de réduction d'utilisation de pesticides seront à découvrir les vendredi 25 et samedi 26 avril. Cette manifestation est organisée dans le cadre du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau).

Dès le vendredi 25 avril pour les enfants

L'opération « Ma ville est belle sans pesticides » sera d'abord proposée aux enfants des écoles et collèges, le vendredi 25 avril, à la salle des fêtes, avec une exposition et une animation de deux heures, sur les grands principes du jardinage au naturel. Un concours d'affiche « Pour moi c'est quoi un jardin, une ville sans pesticides », sera doté de nombreux prix.

Le dessin animé *Tante Hilda* sera projeté à 18 h 45 (entrée gratuite), au cinéma Ellé, pour terminer la journée.

Troc et plantes sous les Halles

Samedi 26 avril, de 14 h à 18 h, diverses animations seront proposées.

Dès 14 h, balade commentée sur le thème « Les bonnes mauvaises herbes ». Circuit de découverte sur les plantes spontanées en ville, leurs rôles, le choix de la commune de les laisser, les intérêts culinaires ou médicinaux de certaines.

Parallèlement, une exposition se tiendra sous les Halles avec divers ateliers de démonstration du jardin au naturel : découverte des différents outils de désherbage manuel de la commune ainsi qu'un troc aux plantes et graines (bulbes, graines, racines...) et des tailles fraîches d'arbustes. Également un atelier de création d'abris pour les insectes. Un atelier animé par la commune, le Smeil et Roi Morvan Communauté (le travail au niveau de la suppression des pesticides, l'avancée des pratiques à l'échelle du Sage...). Stands des associations avec le Jardin de Prat Dero, CoCiCo, la LPO, Entente du Haut Ellé, la ferme lombricole du Pays de Josselin... Spectacle des Bazard'Elles et ateliers enfants avec fabrication de masques sur les animaux amis du jardinier.

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

### Ma ville est plus belle sans pesticides : troc aux plantes samedi

Le Faouët - 26 Avril



Les élèves sauront désormais quelles astuces utiliser pour ne pas retrouver de limaces dans leur potager.

Lancée, vendredi 25 avril, l'opération *Ma ville est plus belle sans pesticides* a réuni quelque 150 enfants (collèges et primaires), à la salle des fêtes.

Des panneaux

Accueillis par Céline Robert, animatrice de l'association Eau et rivière, les 6<sup>es</sup> du collège Jean-Corentin-Carré ont suivi un parcours d'informations par le biais de panneaux explicatifs : « Invitez la nature chez vous », « L'eau, un don du ciel », « Des plantes pour soigner des plantes »... et les renseignements de l'animatrice, sur les méthodes de compostages, l'utilisation des toilettes sèches, les plantes couvre-sol, les amis auxiliaires (les nichoirs à insectes)...

Un questionnaire

Dans la continuité, les élèves avaient à répondre à un questionnaire sur les principes du jardinage au naturel, et créer un dessin dans le cadre d'un concours d'affiche ayant pour thème : « Pour moi, c'est quoi un jardin, une ville sans pesticides », doté de nombreux prix, dont le résultat sera connu demain, à 16 h 30.

Le programme

Samedi 26 avril, de 14 h à 18 h, diverses animations seront proposées.

Dès 14 h, balade commentée sur le thème « Les bonnes mauvaises herbes ». Circuit de découverte sur les plantes spontanées en ville, leurs rôles, le choix de la commune de les laisser, les intérêts culinaires ou médicinaux de certaines.

Parallèlement, une exposition se tiendra sous les halles avec divers ateliers de démonstration du jardin au naturel : découverte des différents outils de désherbage manuel de la commune ainsi qu'un troc aux plantes et graines (bulbes, graines, racines...) des tailles fraîches d'arbustes.

Également un atelier de création d'abris pour les insectes ; un atelier animé par la commune, le Smeil et Roi Morvan communauté ; stands des associations avec le jardin de Prat Dero, CoCiCo, la LPO, Entente du Haut Ellé, la ferme lombricole du Pays de Josselin...

Spectacle des Bazard'Elles et atelier enfants avec fabrication de masques sur les animaux amis du jardinier.

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

### Des animations pour jardiner au naturel

Le Faouët - 03 Mai



**Après les écoles, le public a pu assister à divers ateliers en lien avec le jardin au naturel.**

L'animation « Ma ville est belle sans pesticides », organisée la semaine dernière, à l'initiative de la commune du Faouët, du Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil) et de l'association Eau et Rivières de Bretagne, a surtout été bien suivie par les élèves des collèges et des écoles primaires, puisque cent soixante d'entre eux savent désormais comment « jardiner au naturel ». L'exposition présentée par l'association Eau et Rivière de Bretagne, en lien avec les programmes scolaires, avait de quoi satisfaire les plus curieux, avec recherche sur panneaux explicatifs, questionnaire et participation au concours de dessin. « **Tout ceci avec l'esprit de la réduction des pesticides et la reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin-versant Ellé-Isole-Laïta** », expliquait Céline Robert, animatrice pédagogique de l'association Eau et Rivière de Bretagne.

Une sortie « Bonnes mauvaises herbes » figurait également au programme. « **Les plantes dites mauvaises herbes peuvent avoir leur place en ville, certaines sont mêmes comestibles. On pensera aussi aux vertus médicinales du Plantain Laneolé et à la richesse en vitamines B1 B2 que possède le pissenlit** », a conclu la pédagogue.



# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

Gazette des communes :

[http://www.lagazettedescommunes.com/289914/autorisation-dexploiter-un-elevage-en-bretagne-les-raisons-dune-polemique/?utm\\_source=quotidien&utm\\_medium=Email&utm\\_campaign=31-10-2014-quotidien](http://www.lagazettedescommunes.com/289914/autorisation-dexploiter-un-elevage-en-bretagne-les-raisons-dune-polemique/?utm_source=quotidien&utm_medium=Email&utm_campaign=31-10-2014-quotidien)

## Autorisation d'exploiter un élevage en Bretagne : les raisons d'une polémique

Publié le 30/10/2014 • Par **Stéphanie Stoll** • dans : [Actualité club Technique](#), [Régions](#)

Au-delà des principes généraux et des positions tranchées des acteurs, concilier les politiques de reconquête de la qualité de l'eau et l'activité agricole reste problématique en Bretagne. Nouvelle illustration à Trébrivan dans les Côtes-d'Armor où la préfecture vient de délivrer une autorisation d'exploitation à un gros élevage porcin.

Cet article est paru dans Le Club Technique

Est-il normal que la préfecture des Côtes-d'Armor ait délivré une [autorisation d'exploiter](#) pour la maternité porcine de Trébrivan (Côtes-d'Armor, 700 habitants) qui produit chaque année 23 000 porcelets pour cinq élevages locaux, alors que deux semaines auparavant la Cour administrative d'appel de Nantes [avait confirmé l'annulation du précédent arrêté](#) autorisant l'exploitation ?

Ces deux décisions interviennent alors qu'en septembre, la Cour de justice de l'Union européenne a rendu un [nouvel arrêt condamnant la France](#) pour le non respect de la directive 91/676/CEE, dite « directive nitrates ».

Le contexte [est également particulier en Bretagne](#) où les problématiques de qualité de l'eau et d'activité agricole sont étroitement liées et régulièrement confrontées l'une à l'autre. Les récentes marées vertes sur les littoraux normands, vendéens et charentais donnent une idée de la généralisation de ce phénomène. Le Premier Ministre a annoncé en septembre que Paris souhaite [assouplir la directive nitrate](#) « dont l'approche normative a clairement montré ses limites ».

Laxisme ordinaire de l'Etat... - « Le laxisme ordinaire de l'État français en Bretagne, en matière de protection de l'environnement et de la concentration animale, permet à monsieur le préfet, malgré ses revers judiciaires, d'autoriser l'exploitation de cette usine suivant un scénario pire que le précédent, » dénonce dans un communiqué l'association locale de défense de l'environnement « Sous le vent, les pieds sur terre ».



# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

---

Aussi, la préfecture a-t-elle délivré une autorisation temporaire d'exploitation, permettant à partir de février 2011 l'exploitation de l'élevage avant que le tribunal administratif de Rennes n'annule, en avril 2012, l'arrêté de 2010 pour insuffisance de l'étude d'impact sur le volet fertilisation, c'est-à-dire épandage des lisiers. Le jugement du TA de Rennes a été confirmé le 26 septembre 2014 par la Cour administrative d'appel de Nantes.

... Ou mise en conformité du plan d'épandage ? - En février 2013, les cinq associés de Ker Anna ont déposé une nouvelle demande d'autorisation d'exploiter l'élevage qui produit chaque année 23 000 porcelets. Sept conseils municipaux ont été consultés et seul celui de Treffrin a délivré un avis défavorable.

Le 26 septembre 2014, le jour où la CAA de Nantes publiait son jugement, le conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques ([Coderst](#)) [transmettait son avis](#) au préfet des Côtes-d'Armor. « Sur le dossier de 2010, le préfet avait délivré une autorisation d'exploiter malgré les réserves émises par le Coderst, observe, en rappelant le principe de confidentialité des débats, Jean Le Floc'h, membre du Coderst en tant que conseiller général. Et c'est sur ces réserves que s'était fondé le juge administratif pour annuler l'arrêté préfectoral. Quand le nouveau dossier nous a été présenté, nous avons fait attention à ce que ces réserves soient levées et que le plan d'épandage soit conforme. »

Mettre en place la médiation environnementale - Thierry Burlot, vice-président chargé de l'Environnement et du plan algues vertes au conseil régional de Bretagne voit la question sous un autre jour. « Les procédures administratives ont montré leurs limites, estime-t-il. Le plan d'épandage, ce n'est pas le vrai sujet. Quand on aborde des dossiers sensibles comme celui de Trebrivan, il n'y a aucun lieu où l'on écoute les acteurs. Pourtant ces dossiers abordent des questions de fond : comment envisage-t-on l'élevage de demain en Bretagne ? On est incapable d'en parler ! Les incompréhensions génèrent la radicalisation des postures, on vient de le voir à Sivens. Il faut trouver des lieux d'écoute et de médiation sur les questions environnementales. »

Focus

### **À Gourin, on a fait de la Commission locale de l'eau le siège de la concertation environnementale**

La cinquième recommandation du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux ([Sage](#)) Ellé-Isole-Laïta (Finistère et Morbihan) indique que « la Commission locale de l'eau (CLE) souhaite être informée des projets pouvant avoir une incidence sur l'atteinte des objectifs du Sage pour lesquels son avis n'est pas demandé par le cadre législatif ».

Les difficultés autour du dossier de rénovation et d'extension de l'usine de production de légu-



# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

---

Suite à l'enquête publique, le préfet a délivré un arrêté d'autorisation le 28 décembre 2012. Le dossier d'enquête publique indique que la surface d'épandage des boues de traitement doublera, passant de 516 ha à 1043 ha et que la commune construirait une station d'épuration pour le traitement des [eaux usées](#) communales, ces dispositions devant permettre de réduire les rejets quotidien de la station de 3600 m<sup>3</sup> à 1000 m<sup>3</sup>.

Jugeant insuffisants ces engagements, l'association Eaux et rivières de Bretagne a lancé un recours au tribunal administratif. Face à un risque de blocage, la préfecture de région a alors sollicité le conseil régional de Bretagne. « S'il existe une volonté de médiation, on peut trouver un consensus, pense Thierry Burlot, vice-président du conseil régional. Les CLEs doivent être ces lieux de médiation, où on doit être capable de faire la part des choses. »

Le 20 octobre, la CLE Ellé-Isole-Laïta s'est réunie autour d'un unique objet, l'extension de l'usine Ardo. « De par la connaissance du milieu aquatique, des enjeux et la pluralité des acteurs, la CLE est en plein dans son rôle, même si elle n'est pas habilitée à donner son avis, » estime Marcel Jambou, son président.

La CLE a donc pris une délibération exceptionnelle, demandant un arrêté préfectoral complémentaire à celui du 28 décembre 2012. Cet arrêté devrait prévoir :

la compensation de la destruction d'une [zone humide](#) à hauteur de 300% de la surface impactée.

- le traitement des eaux de rinçage des légumes.
- l'engagement de l'entreprise à respecter le bon état écologique, à 3,6 km en aval du point de rejet à l'horizon 2020.
- la présentation annuelle à la CLE des résultats de la qualité de l'eau sur le cour d'eau.
- l'étude par l'entreprise des mesures nécessaires pour que la mesure de suivi du bon état écologique se fasse à 2 km en aval du point de rejet des effluents.

l'engagement de l'entreprise à dimensionner l'augmentation de sa production sur l'amélioration de la qualité de l'eau.

La délibération indique aussi que la CLE souhaite devenir le partenaire de l'entreprise pour le suivi des questions environnementales et demande à Eaux et rivières de retirer son recours. La délibération a été adoptée à l'unanimité des votants, les représentants de l'Etat et d'ERB s'étant abstenus. « Ce n'est pas une délibération habituelle, observe Marcel Jambou, mais je l'ai transmise au préfet pour montrer qu'il y a une volonté locale d'avancer pour que l'entreprise puis-



# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

### Le rôle du Smeil, cet outil de gestion de l'eau

Pierre Timmerman travaille sur le Programme d'action de prévention des inondations. Mardi, le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta a élu son nouveau bureau : Daniel Le Bras devient président. Décryptage d'un outil mal connu.

#### Un rapport sur les crues

Pierre Timmerman, 31 ans, arrive de Lille. Pendant un an, il va travailler pour le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, le Sage, piloté par le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta. Son objectif : réaliser un Programme d'action de prévention des inondations (Papi). « J'ai travaillé trois ans à la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement sur la prévision du risque inondation en Guyane », explique-t-il.

#### De l'expérience dans l'eau

Il possède aussi plusieurs expériences dans des collectivités, en particulier une mission « eau énergie » menée à Lille Métropole et un travail réalisé dans un bureau d'études lillois sur l'eau. « L'idée du Papi est de monter un dossier complet qu'on pourra soumettre à l'État pour une labellisation en vue d'obtenir un financement » poursuit le jeune homme. Le rôle du Papi est d'agir de manière cohérente à l'échelle du bassin-versant. Il devrait voir le jour en juin 2015.

#### Un nouveau président

À l'issue de cinq ans d'existence, le Smeil a élu hier un nouveau bureau. Daniel Le Bras, ancien maire de Quimperlé et actuel conseiller délégué à l'eau et à la lutte contre les inondations, en devient le président à la place de Marcel Jambou. « Le maire de Quimperlé, Michaël Quenez, souhaite que la gestion de ce dossier soit transversale » note le conseiller. C'est vrai qu'il y a une logique à ce que la même personne suive ce problème épineux.

#### Un bureau qui change

Les deux vice-présidents du Smeil sont Didier Le Duc, adjoint à Scaër et Marie-Josée Carlac, maire de Lanvéneën dans le proche Morbihan. Deux représentants des conseils généraux du Finistère, Nicole Ziegler et du Morbihan, Jean-Jacques Tromlin, ainsi qu'un représentant du conseil régional, font aussi partie de ce nouveau bureau.

#### Rôle et enjeux du Smeil

« Il est chargé d'appliquer les décisions du Sage, document de planification et de gestion de l'eau », précise Daniel Le Bras. Autrement dit, le Sage est l'organe politique de la commission locale de l'eau et le Smeil l'organe exécutif chargé de son application. Les cinq enjeux ma-



Pendant un an, Pierre Timmerman, qui vient d'être recruté par le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta, le Smeil, est chargé de réaliser le Programme d'action de prévention des inondations, le Papi.

jeux sont la gestion quantitative de la ressource, les inondations et leur gestion, la préservation et la gestion des milieux aquatiques, la qualité et l'estuaire, dont dépend, entre autres, la santé des coquillages.

#### 617 km<sup>2</sup>, 38 communes dans 3 départements

Le Smeil agit sur 617 km<sup>2</sup> et couvre 38 communes, 18 en Finistère, 16 en Morbihan et 4 en Côtes-d'Armor, peuplées de 50 500 habitants. En cinq ans, il a mené 10 études, 37 campagnes d'analyse pesticides et bactériologiques, 10 bulletins d'étiages, une vingtaine d'actions d'information et de sensibilisation, 4 événements grand public sur les pesticides et les économies d'eau. Il a dépensé 1 million d'euros.

#### Deux actions d'envergure

Depuis 2010, deux actions d'envergure ont été menées par le Smeil : une étude de faisabilité sur le ralentissement dynamique des crues en amont de Quimperlé et la réalisation d'une exposition itinérante sur les inondations. Pour que la culture du risque entre dans les têtes.

Pierre FONTANIER.

#### Le Sage (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)



# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

# UN PAPI EN GESTATION



Photo d'archives Le Télégramme

Le Programme d'action de prévention des inondations, le Papi, est sur les rails. Le Syndicat mixte Ellé-Isole Laïta a recruté un chargé de mission qui va bâtir un dossier nourri par les différentes études engagées portant notamment sur la réalité des dommages et leur coût. Ce Papi devrait être soumis aux services de l'État d'ici un an avec, pour enjeu, le financement du dispositif et des éventuels travaux qui seront préconisés. Page 15

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

## Inondations. Naissance d'un Papi

Programme d'Action et de Prévention des Inondations : le Papi est dans les tuyaux.

D'ici un an peut-être, le dossier sera soumis à la validation de l'État, qui sur la foi de ses préconisations, pourra financer les opérations à entreprendre dans un registre qui va d'ouvrages concrets sur le bassin aux dispositions de nature à améliorer la culture du risque auprès des riverains.

1. Pierre Timmerman, chargé de la mission Papi, travaillera avec Romain Suaudeau, permanent du Smeil.
2. Le 2 juin, l'Isole avait été barrée, pour permettre les expertises dans le lit de la rivière.
3. La société Ginger a réalisé le profil géologique du lit de l'Isole pendant son assèchement.



**Ceux qui font le Papi.** Le Smeil (\*) a la main sur la réalisation du Papi. Président du Smeil (Daniel Le Bras) et préfet constituent le comité de pilotage. Ils s'appuient sur le Sage, la Cle, la Cocopaq, le Pays du Roi Morvan, Lorient agglomération et différentes associations pour établir une politique cohérente sur l'ensemble du bassin.

**Un Papi en trois étapes.** Première démarche dans la réalisation du dossier Papi (la réflexion a commencé il y a plus d'un an), c'est le diagnostic de risque. En

deuxième vient une stratégie locale à déterminer et, enfin, le programme d'actions.

### Les données à rassembler.

La mission va s'appuyer sur des données qui, pour certaines, sont encore à recueillir. Ainsi, les débits de l'hiver, mesurés par le réseau appartenant à l'État, ne sont pas encore validés et mis à disposition. Le rapport Artelia, lui, qui comprend notamment l'étude sur les ralentisseurs dynamiques, a été remis au Smeil en février. Romain Suaudeau (permanent

du Smeil) liste aussi les données topographiques, les différents types de crues, le nombre de bâtiments inondés (base données à créer) qui vont faire l'objet d'« un travail fin ».

**Travaux : l'inconnu.** « Attention, prévient Romain Suaudeau, un Papi peut prendre différentes formes et ne veut pas dire obligatoirement travaux importants. Cela arrive qu'un Papi ne comporte pas de chapitre "travaux". On ne sait pas encore. On est pour l'instant au stade du Papi d'intention ». On

s'engage dans « un processus sans doute assez long. Trois à cinq ans après la validation du Papi ».

### La nécessaire analyse coût-bénéfice.

« On connaît les travaux qu'auront à faire les communes, mais du côté des particuliers, des industriels, on a globalement peu d'informations. Tout cela est à recueillir, pour avoir une bonne connaissance du territoire et de l'estimation des dommages ». Ajoutons que cette analyse coût-bénéfice (ACB) est incontournable : « Les

projets candidats à la labellisation Papi devront nécessairement procéder à l'analyse des coûts du programme au regard de ses bénéfices attendus et fournir les résultats de cette analyse », indique le ministère.

**Six Papi bretons.** Trois ont déjà été validés, sur le Blavet, l'Odet et la Vilaine. Trois sont en cours de réalisation, à Châteaulin, à Morlaix et à Quimper.

\* Smeil : Syndicat mixte Elle-Isole Laïta

<http://www.letelegramme.fr/finistere/quimperle/prevention-des-inondations-papi-va-veiller-06-11-2014>

<http://www.letelegramme.fr/finistere/quimperle/inondations-les-conseils-de-papi-06-11-2014-10414406.php>

<http://www.letelegramme.fr/finistere/quimperle/le-plan-de-sauvegarde-devoile-mercredi-06-11-2014-10414405.php>

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

### Pierre Timmerman, un Nordiste

Celui qui va donner corps au Programme d'action de prévention des inondations arrive du Nord. Recruté par le Smeil pour une mission d'un an, Pierre Timmerman, 31 ans, vient de s'installer dans les bureaux des services techniques, à Quimperlé.

Titulaire d'un master en environnement, il a tout d'abord travaillé pour un bureau d'études, sur les zones d'expansion de crues, dans le Nord-Pas-de-Calais. Élaboration et mise en œuvre des Sage ont été ses premières missions.



*Pierre Timmerman, chargé de la mission Papi.*

Il a ensuite quitté la métropole pendant trois ans pour une mission dans les services de l'État, en Guyane, sur le fleuve Maroni notamment.

« Notre travail était de faire émerger une cellule de veille hydrologique, l'équivalent des SPC (Services de prévention des crues) et sur d'autres rivières la collecte de données, suivis de débits, plus dans le cadre de risques de sécheresse ». Pierre Timmerman connaît le Finistère et le secteur de Quimper où vit sa belle-famille.

### Les objectifs du dispositif

#### > Les objectifs du dispositif

Ils sont définis par le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

- Faire émerger des stratégies locales explicites et partagées de gestion des inondations sur un bassin de risque cohérent.

- Renforcer les capacités des maîtres d'ouvrage.

- Optimiser et rationaliser les moyens publics mis à disposition de la réalisation de ces programmes, l'articulation avec les politiques existantes, avec les autres politiques publiques, avec les Papi existants et les plans grands fleuves, avec le plan national submersions rapides

(PNSR).

#### > La convention Papi

Ce document contractualisé par l'État, au terme du processus d'élaboration et de labellisation (dans un an environ), arrête notamment le programme d'actions, le plan de financement et le calendrier prévisionnel de réalisation.

#### > Sept axes de travail

1. Connaissance et conscience du risque (exemple : impact de l'élévation du niveau de la mer, repères de crues 1974, 2000, 2013-2014).

2. Surveillance et prévision des inondations (exemple : améliora-

tion de la prévision « crues rapides »).

3. Alerte et gestion de crise (exemple : exercices annuels de gestion de crise).

4. Prise en compte du risque dans l'urbanisme (exemple : PPRI).

5. Réduction de la vulnérabilité biens et personnes (exemple : installation de batardeaux).

6. Ralentissement, gestion des écoulements. (Exemple : ouvrages ou dispositifs de ralentissement dynamique sur le bassin versant).

7. Gestion des ouvrages de protection hydrauliques (exemple : mise en place de barrières anti-crues amovibles).

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

### Inondations : deux retenues d'eau pour la prévention

La commission locale de l'eau (CLE) s'est réunie, hier, pour valider la création future des retenues d'eau, ainsi qu'un bouquet de mesures diverses.

Pourquoi ? Comment ?

#### Quel est le rapport entre la commission de l'eau et les inondations ?

La commission locale de l'eau - organe politique du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau Elle-Isole-Laïta - réunit élus et associatifs de 38 communes situées principalement en Finistère et Morbihan, dans les bassins versants des rivières. Elle est présidée par Marcel Jambou, également vice-président de la Cocompaq en charge des questions d'eau, d'environnement et des énergies.

Après les inondations de 2000 et 2001, elle a décidé, entre autres, de traiter la réduction des risques de crues. Dans ce cadre, elle a commandé, sur la base des inondations de l'hiver 2000 et 2001, une étude à un cabinet de la région nantaise. Une étude « au long cours » pour reprendre l'expression de Marcel Jambou. C'est cette étude qui a été examinée, hier matin, et validée à la majorité, avec deux abstentions et une voix contre. En désaccord sur certains points, le maire de Quimperlé, Alain Pennec n'a pas validé cette étude.

#### Quelles sont les conclusions de l'étude ?

« La CLE ne s'était pas fixée, dans le cadre du Sage, d'exclure les inondations, mais de rechercher des solutions par rapport aux grandes crues », explique Marcel Jambou. L'étude retient deux sites intéressants pour l'implantation future d'un système de retenue d'eau : Pont-Croac'h, à Saint-Thurien, sur l'Isole, et Le Fauët, dans le Morbihan, sur l'Inam, qui se jette ensuite dans l'Elle. Chacun des réservoirs permettant



À Quimperlé, une partie de la basse-ville sort de près de deux mois de crues à répétition.

de contenir plus de 2 millions de m<sup>3</sup> d'eau, pour un coût total de près de 5 millions d'euros. « Aucune décision n'a été prise par rapport à la construction de ces retenues », précise néanmoins Marcel Jambou. Des études complémentaires et diverses doivent encore être menées.

#### Ces solutions sont-elles satisfaisantes ?

« L'étude est relativement décevante, dans le sens où si ces retenues temporaires étaient en fonction, elles ne permettraient de diminuer la hauteur d'eau que de 15 à 20 cm. Pour les uns, c'est beaucoup, pour d'autres, pas assez. Il n'existe pas de solutions simples, d'autant que les crues sont d'origine différentes », commente Marcel Jambou.

Il faudra aussi prendre d'autres éléments en compte et intégrer des

mesures : changement dans les pratiques agricoles, urbanistiques et environnementales. Pour le maire, Alain Pennec, le coût des mesures n'est pas en rapport avec le véritable coût des inondations, qui lui, n'a jamais vraiment été déterminé. Ni avec le bénéfice que la collectivité pourrait tirer d'inondations plus faibles ou plus rares. Se référant à l'inondation de 2001, il souligne que 177 locaux avaient été touchés. Avec un système de ralentisseur de crues, seul 25 d'entre eux auraient été épargnés.

Pas assez selon lui, au vu de l'investissement. « Je suis preneur de ces ouvrages, assure Alain Pennec, mais je n'ai pas validé l'étude car l'analyse coût-bénéfice ne prend pas en compte certaines données comme les coûts invisibles et les données psychologiques. L'eau qui déborde à Quimperlé vient de l'amont. Plus qu'une solidarité de

réunion, Quimperlé attend des mesures concrètes. »

#### D'autres actions sont-elles à venir ?

Le conseiller régional Nicolas Morvan assure : « Le Sage Ellé-Isole-Laïta est en train de construire un territoire d'eau. L'étude a déjà permis de connaître la topographie du territoire. Il faudra introduire de nouveaux critères, mesurer les impacts des ralentisseurs. » Et mettre en place tout un bouquet de solutions entre l'amont des cours d'eau et Quimperlé. Un incontournable aussi, la mise en place d'un Papi - programme d'action de prévention des inondations - pour tout affiner.

Béatrice GRIESINGER.

# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## Quelles solutions pour éviter les crues ?

Réunie hier, la commission locale de l'eau Ellé-Isole-Laïta a validé un projet de retenues d'eau en amont de Quimperlé.



*Quimperlé subit différents types d'inondations, dues à la pluie en amont, à l'effet des marées, ou à la conjugaison des deux. Dans tous les cas, l'eau arrive en basse-ville.*

La commission locale de l'eau (CLE) Ellé-Isole-Laïta réunit quarante membres, élus et du monde associatif, représentant 38 communes situées principalement dans le Finistère et le Morbihan, sur les bassins versants de l'Ellé et de l'Isole.

Hier, la commission a validé une étude réalisée par un cabinet nantais sur la base des inondations de l'hiver 2000 et 2001. L'étude, validée à la majorité (deux abstentions, une voix contre), préconise la réalisation de deux retenues d'eau. L'une côté Morbihan, au Faouët, sur l'Inam (affluent de l'Ellé), l'autre côté Finistère, à Saint-Thurien, à Pont-Croac'h, sur l'Isole.

Pour un coût total estimé de 5 millions d'euros, les deux ouvrages permettraient chacun de retenir, le premier, 2,9 millions de mètres cubes, et le second, 2,2.

Certes, ces mesures n'auront qu'une faible conséquence sur le niveau de l'eau à Quimperlé : en cas

d'inondation, il baisserait, selon la configuration choisie, de 10 à 30 centimètres. « Il faut un bouquet de mesures », pour reprendre l'expression de Marcel Jambou, président de la CLE, et de Nicolas Morvan, conseiller régional et président de la communauté de communes du pays de Quimperlé. Dans ce bouquet, de nouvelles pratiques agricoles et d'urbanisation ou encore le reméandrage des rivières.

Par ailleurs, l'élaboration d'un programme d'action de prévention des inondations (Papi) paraît nécessaire pour améliorer la connaissance sur la vulnérabilité des bâtiments en basse-ville de Quimperlé, les zones à risques, la procédure de collecte des informations, les impacts de risque de submersion marine à Quimperlé. Ce programme pourrait être porté par le Smeil, syndicat-mixte Ellé-Isole-Laïta, véritable exécutif de la CLE.

Béatrice GRIESINGER.

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

### **Crues.** Sur la voie des ralentisseurs

La commission locale de l'eau (CLE) a franchi le pas. En validant le rapport Artelia sur les solutions à adopter pour minimiser l'impact des crues, la CLE a adopté le principe des ralentisseurs de crues dynamiques. Autrement dit, des retenues d'eau mises en œuvre en cas d'alerte.



*Le syndicat mixte Ellé-Isole Laïta a engagé près de 255.000 € depuis 2010 sur le volet inondations.*

On sait que la pilule ne sera pas facile à avaler pour tous. Défenseurs du milieu aquatique, agriculteurs, financeurs (on parle d'une enveloppe de 5,1 M€) mais c'est pourtant à la quasi-unanimité des 30 membres présents hier à Bannalec (un contre et deux abstentions) que le principe des ralentisseurs a été validé. Il fera partie d'un « bouquet de solutions » à déployer sur le bassin-versant.

#### **Plus de 5 millions de m<sup>3</sup>**

Concrètement, ce sont deux retenues importantes qui sont envisagées pour un gain maximal de 25 à 32 cm d'eau en ville de Quimperlé en considérant une crue de type 2001. Un site se trouverait sur l'Inam, affluent de l'Ellé (pour 2,9 millions de m<sup>3</sup>) et le second sur l'Isole au niveau de Pont Croac'h en Saint-Thurien (pour 2,2 millions de m<sup>3</sup>).

« On a des solutions modestes » juge pourtant Marcel Jambou, président de la Cle. Et d'ajouter que les résultats de

l'étude demandée à Artelia, inscrite au Sage, « sont décevants ». Pas moyen, en effet, « de se garantir contre toute inondation ». D'autant qu'une ombre est jetée sur cette solution des retenues. En effet, dans son analyse coût bénéfice « qui n'est pas l'essentiel du sujet » tempère Nicolas Morvan, l'étude montre que le montant des travaux est très au-delà de ce que coûteraient d'éventuelles réparations des dégâts dus aux crues. Cette partie du rapport met Alain Pennec sur les dents. « Ce coût des dégradations est fortement minoré, pas crédible », estime le maire de Quimperlé. C'est pour cela qu'il a voté contre le rapport. Pour autant, le principe des ralentisseurs est adopté par une Cle qui réunit des élus des trois départements, maires, conseils généraux, et conseil régional. Un large engagement donc. Aux fulminations du maire de Quimperlé, Nicolas Morvan rétorque encore avec force : « On était jusque-là dans de l'administratif, mainte-

nant, on engage des budgets. C'est une réussite. Les Quimperlois ne doivent pas penser que l'on ne travaille pas pour eux ».

#### **Un Papi à mettre sur pied**

Pour mettre tout cela en musique, le Smeil (\*) pourrait devenir le coordinateur de l'élaboration d'un Programme d'Action de Prévention des Inondations (Papi). Un outil essentiel qui signifie des aides supplémentaires de l'État. Un outil impliquant tous les maîtres d'ouvrage concernés (État, collectivités, industriels, agriculteurs). La réflexion qui s'engage va nécessiter « une discussion approfondie sur une question qui n'est pas simple » souligne Marcel Jambou. Il désigne les espaces à explorer : la vulnérabilité des bâtiments, les zones à risques, le jaugeage du bassin, la procédure de collecte des informations, les impacts du risque de submersion marine à Quimperlé.

\* SMEIL : Syndicat mixte Elle-Isole Laïta



# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## Ralentisseurs de crues. M. Jambou précise

Marcel Jambou, président de la Commission locale de l'eau (CLE) du Sage, souhaite réagir après notre article d'hier matin sur les crues.

« L'étude avait pour objet », écrit-il, « d'examiner l'opportunité d'envisager des ouvrages de retenue temporaires dits "ralentisseurs de crues" sur le bassin-versant pour éviter les crues les plus fréquentes. Elle a abouti à considérer que deux sites seulement peuvent présenter un certain intérêt, mais limité, l'un sur l'Inam l'autre sur l'Isole ».

« Ce sont les conclusions de cette étude », poursuit-il, « qui ont été validées par la majorité des membres de la Commission locale de l'eau, et je confirme donc qu'aucune décision n'a été prise quant à la construction des retenues en question ».

« Par ailleurs », dit-il encore, « la commission, à l'unanimité, a souhaité que les réflexions se poursuivent et s'intensifient par l'élaboration d'un Plan d'actions de prévention des Inondations (Papi), outil de contractualisation entre l'État et les collecti-

tivités qui doit permettre de mobiliser à l'échelle du bassin, tous les leviers de la gestion du risque Inondation et les moyens financiers nécessaires. C'est dans ce cadre notamment que les effets des récentes Inondations seront pris en compte et que tout un panel d'opérations ambitieuses sera défini ».

*Note de la rédaction: Le Télégramme n'a pas écrit qu'une décision formelle avait été prise concernant la création de ces ralentisseurs.*



# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## QUIMPERLE

# LES CRUES : TOUTE UNE HISTOIRE !



Coïncidence : on inaugurerait samedi matin, à la médiathèque, une exposition sur l'histoire des crues quimperloises au moment où la Laïta avait la tentation de faire à nouveau parler d'elle. Cette initiative du Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta est en tout cas une excellente occasion de se rappeler que la ville vit avec les inondations depuis des centaines d'années. Page 12

# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## QUIMPERLE

### Inondations. Une exposition pour relativiser

Jean-Jacques Baudet

Simple coïncidence : alors que la Laïta ce week-end menaçait de déborder, on inaugurerait, samedi matin, à la médiathèque, une exposition sur les crues quimperloises. Une exposition prévue de longue date... et qui permet de relativiser bien des choses.

*Les élus sont venus en force à cette inauguration.*



1642, 1699, 1724, 1726, 1744, 1746 (5 mètres), 1883 (4,50 m), 1925 (4,50 m), 1974 (4,40 m), 1995 (4,60 m), 12 et 13 décembre 2000 (5,90 m), 5 janvier 2001 (5,05 m), 24 décembre 2013 et 2 janvier 2014 (4,70 m) : toutes ces dates et ces chiffres démontrent que Quimperlé a toujours vécu au rythme des crues.

À une époque où l'emballage médiatique est entretenu sans grande rigueur professionnelle par certaines chaînes de télévision nationales, il est bon de faire appel à l'Histoire pour relativiser les choses, qu'il s'agisse des inondations ou de bien d'autres sujets.

Rien que pour cela, l'exposition qui a été inaugurée samedi matin, à la médiathèque, fera œuvre utile.

En réalité, cette initiative est le fruit d'une réflexion entamée dès 2009, année de création du Smeil, le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta. Celui-ci avait demandé à des étu-

dians en géo-architecture de formuler des propositions pour sensibiliser les habitants aux problématiques que soulèvent nos rivières, et c'est ainsi qu'était née l'idée d'une exposition.

#### Quinze jours par commune

Depuis l'été dernier, des techniciens du Sage, le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, Vanessa Thorin et Romain Suaudeau, se sont mis au travail, sollicitant la collaboration d'un historien local bien connu, Alain Pennec, et ils ont rempli la mission qui leur avait été confiée par le président du Smeil, Marcel Jambou : finaliser cette exposition avant les prochaines élections municipales.

Précisons qu'elle est itinérante : quinze jours dans chacune des 38 communes du bassin-versant, ce qui donne un parcours d'au moins deux ans.

Après Quimperlé, elle ira à Scaër, Lanvéneën, Priziac, Meslan, Mel-

lac...

Et elle le mérite : ses panneaux, totems, frises, vidéos... fourmillent d'informations sur l'Histoire, mais aussi sur les phénomènes de crue, les facteurs aggravants, les documents de prévention qui existent aujourd'hui, les systèmes d'alerte, les travaux réalisés, ou encore les actions du Smeil.

Samedi matin, un bon groupe d'élus était présent. Ainsi, Alain Pennec a pris la parole pour souhaiter à nouveau davantage de solidarité entre les communes du bassin-versant, tandis que Nicolas Morvan se félicitait qu'un véritable « PLU intercommunal de l'eau » a été créé par les 38 communes concernées.

#### ▼ Pratique

*L'exposition est visible à la médiathèque, au 1<sup>er</sup> étage, jusqu'au 22 février; il n'est pas interdit de s'y précipiter pour tout comprendre sur notre environnement aquatique.*



# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## QUIMPERLE

### Yvon Le Bris : « Etre froidement réaliste »

Yvon Le Bris, l'ancien maire de Bannalec, souhaite apporter son éclairage sur le dossier des crues.

« Le pire est toujours possible », écrit-il dans un communiqué. « Il y a plusieurs circonstances aggravantes : les grandes marées accompagnées de vents du Sud ; l'urbanisation avec toutes les routes et constructions qui ont rendu les terrains étanches (mais ceci ne couvre que quelques pourcentages de notre territoire) ; la disparition d'une partie du bocage (seuls les talus en contre-pente freinent l'eau) ».

« Ces deux dernières causes », poursuit-il, « précipitent l'arrivée de la crue. Mais selon tous les experts dignes de confiance, ces trois causes jouent seulement sur quelques décimètres des hauteurs d'eau ».

#### « De 300 mm à 1.000 mm »

« Comment en effet pourrait-on expliquer les 15 crues répertoriées depuis 1846, dont trois successives en 1878, 1883 et 1895, sans compter celle, historique, de 1925. Était-ce la faute du maïs, des talus ? Et que penser de celle survenue en 1746, lorsque, selon les

écrits de l'époque, lors d'un orage au mois d'août, l'eau était montée de plusieurs mètres en trois heures, emportant trois ponts ? ».

« Il faut hélas être froidement réaliste », écrit-il encore. « Dans notre petite région Ellé-Isole, la quantité d'eau qui tombe d'octobre à janvier varie du simple au triple selon les années : de 300 mm à 1.000 mm. Or, à partir de 600 à 700 mm, le sol est gorgé d'eau. Toute cette eau tombée arrive tôt ou tard dans les ruisseaux et rivières déjà chargés. Or, le 23 décembre dernier, il est tombé de 70 à 90 mm sur notre bassin-versant de 90 km<sup>2</sup>, soit 9.000 ha. Cela représente 60 à 70 millions de m<sup>3</sup>. Comment lutter contre un tel déferlement sur un sol déjà gorgé d'eau ? ».

Et il poursuit : « Autre exemple pour bien situer l'ampleur des problèmes. Selon les services de l'État (Mission d'expertise des crues de juin 2001), la Laïta a vu passer 35 millions de m<sup>3</sup> par jour au pire des crues de décembre 2000. Pour comprendre ce que cela représente, il faut se rendre compte que cela aurait pu remplir trois lacs de Brennilis par jour, ou bien le lac de

Guerlédan et ses 52 millions de m<sup>3</sup> en un jour et demi ! Il y a là de quoi faire réfléchir ceux qui pensent que, à coup sûr, la solution se situe en amont avec la construction de barrages ».

Yvon Le Bris avance trois idées : « Les couverts végétaux (réalisés car devenus obligatoires), les talus en contre-pente et les bassins de rétention sans me faire trop d'illusions ».

#### « Rester humbles »

« De 2001 à 2008 », dit-il, « les élus de Quimperlé ont réalisé l'essentiel en basse ville (passerelles, barrières anti-crues, clapet mobile, arche du pont Lovignon). Malgré cela, il y a toujours des crues. Il nous faut, hélas, rester humbles face à la nature et ses excès ».

« Pour compléter l'information », conclut-il, « il est tombé 500 mm d'eau du 15 décembre à ce jour. Au pied des Pyrénées : 170 mm d'eau par jour, soit le double de ce qui est tombé chez nous le 23 décembre. Dans le village de Hell-Bourg, à la Réunion, en 2007 : 3,20 m d'eau sont tombés en trois jours. Ahurissant ! »

# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## QUIMPERLE

### Quand l'Isole et l'Ellé font l'école buissonnière

Alors qu'une exposition sur les inondations est visible depuis samedi à la médiathèque, la Laïta a encore débordé ce week-end. Côté Isole ou Ellé, les terres en amont sont gorgées d'eau.

#### Reportage

La campagne est détrempée. Grasse. Elle dégouline. Il a plu sans relâche depuis Noël. Quel cadeau. Et ce week-end, la Laïta a remis sa tournée. Rien de comparable à ce que les sinistrés ont subi il y a un mois. Mais de quoi s'interroger sur les raisons de ces débordements à répétition. Certes, il y a les forts coefficients de marée : 107 vendredi soir, 113 samedi matin, 114 le soir, 113 dimanche matin et encore 110 hier soir.

Mais l'argument est trop simpliste, car sans pluie tombée samedi et dimanche, la Laïta est restée plus sage que lors des grandes crues. Le facteur le plus important semble bien être la pluie qui tombe en amont de la rivière. Il suffit de suivre les parcours de l'Isole et de l'Ellé pour s'en rendre compte. Ces deux cours d'eau prennent leur source dans les Montagnes Noires (voir dessin). L'Isole au-dessus de Scaër, à 170 mètres d'altitude et l'Ellé au-dessus du Faouët, à 223 mètres.

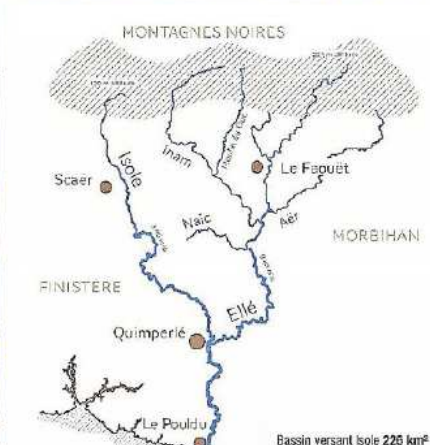
L'Isole déborde encore de partout. Elle a quitté son lit à de multiples endroits de la campagne et a pris la clé des champs. À commencer par Pont-Ledan, à la sortie de Scaër sur la route de Saint-Thurien. Tout près des Papeteries Glatfelter à Cascadec - « dont les inondations ont ralenti l'activité », d'après Paulette Pérez, la maire de Scaër - les champs sont imbibés.

#### Partout, de l'eau

Les chemins de randonnée sont de vrais bourbiers, rendant l'accès difficile, voire impossible aux randonneurs et vététistes. En arrivant à Saint-Thurien, même constat : champs imbibés, prairies gorgées d'eau. Le lit habituellement bien fait de l'Isole s'est beaucoup élargi. À un jet de pierre de la conserverie Perry, installée au bord de la rivière, limite naturelle entre Saint-Thurien et Barnalec, même topo.

Samedi soir, inlassablement présent au pic de la marée en basse-ville comme toujours depuis Noël, et avec le sourire s'il vous plaît, l'adjoint aux travaux, Yvon Le Dorze, confirmait l'incidence plus importante des eaux pluviales que celle de la marée sur les risques de débordement.

« On a constaté un bouillonnement ce samedi matin sur le quai



L'Isole, comme ici à Pont-Ledan en Scaër, est saturée avec les fortes pluies qui sont tombées depuis Noël. Toujours l'Isole, ici entre Saint-Thurien et Mellac. Elle a pris la clé des champs. Même constat sur l'Ellé, ici entre Meslan et Lanvégen dans le proche Morbihan. La rivière a quitté son lit pour passer de l'autre côté de la végétation (sur la gauche). L'Ellé et l'Isole prennent leur source dans les Montagnes Noires.

Brizeux : l'eau pluviale qui arrive de la montagne Saint-Catherine par un réseau ne peut pas être évacuée car il y a un équilibre entre le niveau de la Laïta et celui du quai. Pour samedi soir et dimanche, la pluie n'est pas annoncée, donc nous ne devrions pas connaître ce phénomène. » Bonne pioche.

Dimanche après-midi, entre Querrien et Locunolé, quelques mètres avant le panneau d'entrée dans le Morbihan sur la route du Faouët,

ça déborde aussi. L'Ellé engouffre beaucoup de terre sur son passage. « Je ne l'ai jamais vue aussi noire », glisse durant le week-end une riveraine de la place Lovignon et du Pont-Fleuri, à Quimperle.

Même constat entre Meslan et Lanvégen, où la rivière est saturée et recouvre aussi champs et prairies. Ce n'est pas pour rien que le Canoë-kayak-club Quimperle, le CKCQ, a annulé le slalom régional prévu dimanche aux Roches-du-Diable. Avec

2,60 mètres d'eau, la préfecture avait interdit dès samedi toute manifestation nautique dans cette zone. Les organisateurs ont bien essayé de se replier sur le Blavet, à Inzinzac dans le Morbihan. Mais il a aussi débordé. Vivement l'été.

Pierre FONTANIER.

 Vidéo sur [www.ouest-france.fr/Quimperle](http://www.ouest-france.fr/Quimperle)

# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## QUIMPERLE

Crues : une expo itinérante pour expliquer...



*L'exposition sur les inondations est visible à la médiathèque pendant deux mois.*

L'exposition pour expliquer et faire comprendre le phénomène des crues a été inaugurée samedi matin à la médiathèque. Son objectif est de sensibiliser la population du bassin-versant Ellé-Isole-Laïta. Elle va tourner dans les 38 communes du territoire pendant 2 ans.

### La culture du risque

Suite aux inondations de 2000-2001, le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) sur le bassin-versant Ellé-Isole-Laïta a été initié. Depuis son approbation en 2009, le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil) le met en œuvre. Et l'un des enjeux de cet outil est la gestion des crues. Dans ce cadre, la commission locale de l'eau (CLE) a entre autres choisi de travailler sur le développement de la culture du risque. Cette exposition est le fruit de la

réflexion du Smeil sur le sujet. L'association des étudiants de l'Institut de géoarchitecture de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) y a collaboré en 2010-2011, en réalisant un diagnostic de l'état des connaissances des citoyens par rapport à l'enjeu des inondations. S'en est suivi un travail historique de recherche.

L'exposition s'organise à partir de quatre thématiques : histoire, définition, causes et gestion des crues. Elle se compose de panneaux explicatifs sur le rôle du Smeil, sur les facteurs d'accélération des crues, sur la prévention des risques... Une frise chronologique a également été réalisée pour l'occasion. Elle est illustrée par de nombreuses photographies et de témoignages. La projection d'un film et un questionnaire interactif complètent l'exposé.

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

**SCAER**

## Crues. Une exposition à l'espace Y. Gwernig

Parmi les premiers visiteurs de l'exposition itinérante réalisée par le Smeil (Syndicat mixte Ellé-isole-Laïta) visible depuis quelques jours, à l'espace Youenn-Gwernig, sur les inondations, les classes de CM1 et CM2 de l'école Saint-Joseph ont apprécié la richesse de la documentation qui leur permettra de réfléchir puis, à la rentrée, de travailler sur le sujet.

### Pour comprendre le phénomène des crues

Cette exposition, bien documentée, relate les crues qui ont touché le bassin-versant Ellé, Isole, Laïta au cours des deux dernières décennies, et encore récemment, fin 2013 et début 2014. Quimperlé, Scaër et les entreprises situées en bord de rivières ont été sévèrement touchées en 1995 et pendant l'hiver 2000-2001. Dans cette exposition, il est également question des premiers échanges pour l'élaboration d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) sur le bassin-versant, initié suite aux inondations de



*Quelques élèves des classes de CM de l'école Saint-Joseph et leur enseignante devant des panneaux de l'exposition.*

2000-2001. Avec cette exposition gratuite, petits et grands pourront mieux comprendre le phénomène naturel que sont les crues, mieux connaître l'histoire des inondations depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et leurs effets passés sur le bassin, apprendre à réagir et prévenir le risque, découvrir les travaux

réalisés pour s'en protéger... Composée d'une dizaine de supports et dispositifs interactifs, l'exposition porte sur les thèmes suivants : historique des inondations, dates clefs, hauteurs d'eau maximales connues de 1642 à nos jours, anecdotes et images des inondations...

# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## Inondations et crues en expo à Youenn-Gwernig

**SCAER**



*Les écoliers de Saint-Joseph avec leur enseignante Elodie Coat ont été les premiers visiteurs de l'exposition.*

Les premiers visiteurs de l'exposition itinérante réalisée par le Smeil (Syndicat mixte Ellé-isole-Laïta) installée en début de semaine à l'espace Youenn-Gwernig, sur les inondations, étaient les classes de CM1 et CM2 de l'école Saint-Joseph. Les enfants justement travaillent sur le thème de l'eau et ont pris suffisamment de notes afin de travailler sur le sujet à la rentrée.

Cette exposition, bien documentée, relate les crues qui ont touché le bassin-versant Ellé, Isole, Laïta au cours des deux dernières décennies, et encore récemment, fin 2013 et début 2014. Quimperlé, Scaër et les entreprises situées en bord de rivières ont été sévèrement touchées en 1995 et pendant l'hiver 2000-2001.

Dans cette exposition, il est également question des premiers

échanges pour l'élaboration d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) sur le bassin-versant, initié suite aux inondations de 2000-2001. Avec cette exposition gratuite, petits et grands pourront mieux comprendre le phénomène naturel que sont les crues, mieux connaître l'histoire des inondations depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et leurs effets passés sur le bassin, apprendre à réagir et prévenir le risque, découvrir les travaux réalisés pour s'en protéger...

Composée d'une dizaine de supports et dispositifs interactifs, l'exposition porte sur les thèmes suivants : historique des inondations, dates clefs, hauteurs d'eau maximales connues de 1642 à nos jours, anecdotes et images des inondations...

# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## Lanvénegen

### Médiathèque. Une exposition pour sensibiliser sur les inondations



Ange Le Lan, représentant de Roi Morvan Communauté, Marie Jo Carlac et Alain Peron étaient aussi venus pour cette présentation.

Après Quimperlé et Scaër, l'exposition sur les inondations présentée par Vanessa Thorin, technicienne du Sage Ellé-Isole-Laïta, s'installe à Lanvénegen. Suivront Mellac, Guilligomarc'h, Meslan, puis les écoles prendront le relais.

Les tout premiers Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) datent de 2000. L'enjeu « inondation » est un des enjeux majeurs de la Commission de l'eau (CLE) du Sage. Le Smeil (Syndicat mixte Ellé Isole Laïta) et l'université de Bretagne Occidentale ont collaboré pour monter une exposition itinérante concernant le bassin-versant Ellé-Isole-Laïta, évaluant un diagnostic, des enjeux et un état

des lieux.

En effet, depuis des décennies (la première répertoriée date de 1642), et au cours des deux dernières années, des crues se sont répandues sur ce bassin et sur Quimperlé qui se trouve en première ligne.

#### **Informier et sensibiliser**

Après une enquête de près de deux ans, cette exposition est présentée au public. « L'objectif, explique, Marcel Jambou, président de la CLE du Sage et du Smeil, est d'informer et sensibiliser, afin de faire comprendre à tous, le fonctionnement des rivières et s'approprier les moyens de prévention pour limiter ces inondations ».



# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## PRIZIAC

### Exposition. Zoom sur les inondations

PRIZIAC



Vanessa THORIN, technicienne au Smeil, a installé les éléments de l'exposition dans la salle multifonctions.

Jusqu'à samedi 12, le syndicat mixte Ellé Isole Laïta (Smeil), propose une exposition traitant des inondations. Son objectif est d'informer et de sensibiliser au risque d'inondation, toute la population du bassin-versant Ellé-Isole-Laïta. Elle est composée de supports et dispositifs interactifs abordant les thèmes suivants : l'historique des inondations, la présentation du phénomène de crue, les facteurs qui accentuent les inondations, les documents de prévention et les systèmes d'alerte et d'information. L'exposition est ouverte à tous, ses visiteurs pourront mieux comprendre le phénomène naturel que sont les crues, mieux connaître l'histoire des inondations depuis le XVIIe siècle et leurs effets passés sur le bassin, apprendre à réagir et prévenir le risque, ainsi que découvrir les travaux réalisés pour s'en protéger. Vanessa Thorin, technicienne au Smeil, a installé les éléments de l'exposition dans la salle multifonctions.

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

## Mellac

### Une exposition sur les inondations à la mairie



*L'exposition sur les inondations est visible aux heures d'ouverture de la mairie.*

Une exposition itinérante sur les inondations du territoire Ellé-Isole-Laïta se tient actuellement à la mairie. Créée par le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (SMEIL), elle permet de mieux comprendre le phénomène naturel des crues depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et leurs effets, mais aussi d'apprendre à réagir et prévenir le risque. C'est aussi l'occasion de découvrir les travaux réalisés pour s'en protéger.

L'exposition a pour objectif de faire

comprendre le fonctionnement des rivières et le phénomène des inondations, pour favoriser une solidarité amont-aval sur le bassin permettant, à chacun, de s'approprier les moyens de prévention et les actions à conduire pour limiter les inondations.

**Jusqu'au 2 mai**, aux heures d'ouverture de la mairie.

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

## Mellac

### Mairie. Exposition ouverte à tous

La mairie accueille depuis mardi et jusqu'au 2 mai, une exposition itinérante sur les inondations du territoire Ellé-Isole-Laïta. Cette exposition a été mise en place par le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (SMEIL) pour toutes les communes du bassin-versant qui l'ont sollicitée. Elle a pour vocation de présenter les principes des crues avec ses facteurs d'accentuation et les solutions à apporter pour les limiter. Mellac n'est pas impacté par le phénomène, mais est solidaire des Quimperlois, car la commune se trouve sur le bassin-versant Isole-Dourdu et les actions sur le territoire participent au phénomène de crues.

Cette exposition retrace 20 ans de crues de la Laïta. Son objectif



*Les élus, Gilles Darracq, Jeanine Prudhomme, Gilles Lozachmeur et Franck Chapoulie sont venus voir l'exposition, vendredi, en soirée.*

principal est d'informer et de sensibiliser aux risques d'inondation toute la population du bassin-ver-

sant Ellé-Isole-Laïta, et ainsi, comprendre le fonctionnement des rivières et le phénomène des inondations ; favoriser une solidarité amont-aval sur le bassin permettant à chacun de s'approprier les moyens de prévention et les actions à conduire pour limiter les inondations ; d'impulser le dialogue entre tous les acteurs et de garder en mémoire les inondations et les risques encourus.

Composée d'une dizaine de supports et dispositifs interactifs (panneaux, totem, frise, vidéo, quiz...), elle porte sur plusieurs thèmes comme les facteurs, les dates clés des crues, etc. L'exposition est ouverte au public du lundi au vendredi, aux heures d'ouverture de la mairie, dans l'allée de la Mémoire.

# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

### Guilligomarc'h

#### Les inondations du territoire Ellé-Isole-Laïta expliquées



*Des visiteurs, face à un support explicatif de l'exposition.*

Jusqu'au 24 mai, l'exposition itinérante concernant les inondations du territoire Ellé-Isole-Laïta sera visible à la bibliothèque Marie-Pellan, ainsi qu'à la cybercommune, aux heures d'ouverture de l'établissement.

Propriété du Smeil (Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta), cette exposition explique pourquoi, au cours des vingt dernières années, plusieurs épisodes de crues ont sévèrement affecté le bassin-versant des trois rivières. Elle est composée de plusieurs supports

et dispositifs interactifs (panneaux, totem, frise, vidéo, quiz) dont le but est de permettre au public de mieux appréhender le phénomène naturel des crues, afin d'apprendre à réagir et prévenir les risques qui peuvent en découler, avant, pendant et après les inondations.

#### ■ Transport solidarité

Du lundi 12 au samedi 17 mai.  
Marie Thérèse Lavole. Contact :  
02 98 71 71 30.



# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## Querrien

### Inondations. Une exposition itinérante

Le bassin-versant de l'Ellé, de l'Isole et de la Laïta a subi, au cours des deux dernières décennies, plusieurs épisodes de crues, et encore récemment, fin 2013 et début 2014. Quimperlé, Scaër et les entreprises situées près de l'eau ont été sévèrement touchées en 1995 et pendant l'hiver 2000-2001.

Sensibiliser et informer la population sur les inondations est l'objectif de l'exposition élaborée par le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil), et qui circule dans les

38 communes du territoire du Sage, depuis février 2014.

Cette exposition itinérante doit permettre de mieux comprendre le phénomène naturel en question, mieux connaître l'histoire des crues depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et leurs effets passés sur le bassin, apprendre à réagir et à prévenir le risque, découvrir les travaux réalisés pour s'en protéger...

#### **C'est gratuit**

Petits et grands sont attendus nom-

breux pour visiter cette exposition gratuite qui se tiendra jusqu'au dimanche 26, à la bibliothèque.

#### **▼ Pratique**

*L'exposition est visible  
à la bibliothèque*

*jusqu'au dimanche 26*

*les lundis, de 14 h à 15 h 45*

*mardis, de 17 h à 19 h*

*mercredis, de 9 h 30 à 12 h 30 ;*

*vendredis, de 17 h à 19 h*

*samedis, de 9 h à 12 h 45*

*dimanches, de 10 h 30 à 12 h. Gratuit.*



# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## Guiscriff

### Inondations. Une exposition itinérante

L'exposition itinérante préparée par le SMEIL (Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta) sur les inondations sera visible à la médiathèque à partir de demain jusqu'au samedi 15 novembre inclus. Elle a été inaugurée à Quimperlé le 1<sup>er</sup> février. Depuis, elle circule sur les 38 communes du bassin-versant Ellé-Isole-Laïta.

Le bassin-versant de l'Ellé, de l'Isole et de la Laïta a subi au cours des deux dernières décennies plusieurs épisodes de crues, et plus près de nous, fin 2013, début 2014. Quimperlé, Scaër et les entreprises situées au fil de l'eau ont été sévèrement touchées en 1995 et pendant l'hiver 2000-2001. Sensibiliser et informer la population

sur les inondations, tel est l'objectif de cette présentation.

Cette exposition itinérante doit permettre de mieux comprendre le phénomène naturel en question, mieux connaître l'histoire des crues depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et leurs effets passés sur le bassin, apprendre à réagir et prévenir le risque, découvrir les travaux réalisés pour s'en protéger... Une exposition qui doit permettre à tous de comprendre un phénomène récurrent et surtout donner les clefs pour se prémunir.

#### ▼ **Pratique**

*Gratuit aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque.*

# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## GUISCRIFF

### Inondations. Fin de l'exposition du SMEIL

16 novembre 2014



Corinne Le Bihan, la bibliothécaire municipale a démonté, hier, les panneaux de l'exposition.

L'exposition itinérante du SMEIL (Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta) sur les inondations qui était visible visible à la médiathèque, s'est achevée vendredi soir. Une exposition qui a suscité un intérêt certain comme en témoigne Corinne Le Bihan, la bibliothécaire municipale, qui a reçu des visiteurs venus spécialement des Côtes d'Armor. Très documentée, l'exposition conte à travers ces panneaux clairs et précis, l'histoire des crues de ce bassin versant au fil du temps, depuis le 17<sup>esi</sup>ècle jusqu'aux derniers et récents épisodes. Les renseignements et infographies apportés permettent de mieux comprendre les causes, les effets, les propositions pour y remédier et les travaux déjà ou en cours de réalisation. Le livre d'or a recueilli le sentiment des visiteurs et, à travers leurs commentaires, il est facile de comprendre que les citoyens se sentent de plus en plus concernés par leur environnement et l'écologie de leur région.



# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

---

## Meslan

### Mairie. Une exposition sur les inondations

20 novembre 2014

Depuis mardi et jusqu'au 6 décembre, une exposition sur les inondations est présentée en mairie. Le bassin versant de l'Ellé, de l'Isole et de la Laïta a subi, au cours des deux dernières décennies, plusieurs épisodes de crues et encore récemment, fin 2013 et début 2014. Quimperlé, Scaër et les entreprises situées au fil de l'eau ont été sévèrement touchées en 1995 et pendant l'hiver 2000-2001. Sensibiliser et informer la population sur les inondations, tel est l'objectif de l'exposition élaborée par le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil) et qui circule sur les 38 communes du territoire du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) depuis février 2014. Cette exposition itinérante doit permettre de mieux comprendre le phénomène naturel, de mieux connaître l'histoire des crues depuis le XVIIe siècle et leurs effets passés sur le bassin, d'apprendre à réagir et prévenir le risque, découvrir les travaux réalisés pour s'en protéger.

#### *Pratique*

*Exposition visible aux horaires d'ouverture de la mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; mercredi et samedi, de 9 h à 12 h.*



# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## Meslan

### Une exposition itinérante sur les inondations

Meslan - 21 Novembre 2014



Le bassin-versant de l'Ellé, de l'Isole et de la Laïta a subi au cours des deux dernières décennies plusieurs épisodes de crues, et encore récemment fin 2013 et début 2014. Quimperlé, Scaër et les entreprises situées au fil de l'eau ont été sévèrement touchées en 1995 et pendant l'hiver 2000-2001.

Sensibiliser et informer la population sur les inondations, tel est l'objectif de l'exposition élaborée par le Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (Smeil), et qui circule sur les 38 communes du territoire du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) depuis février 2014.

Cette exposition itinérante doit permettre de mieux comprendre le phénomène naturel en question, mieux connaître l'histoire des crues depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et leurs effets passés sur le bassin, apprendre à réagir et prévenir le risque, découvrir les travaux réalisés pour s'en protéger.

Jusqu'au 8 décembre, exposition sur les inondations à la mairie de Meslan. Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; Mercredi et samedi de 9 h à 12 h.

# Rapport d'activités 2014 dossier de presse

## Bannalec

### Exposition sur les inondations Ellé Isole Laïta



*Christophe Le Roux, adjoint au maire, ici aux côtés de Marcel Jambou et de Marie-France Le Coz (au centre), a présenté la nouvelle exposition de la médiathèque consacrée aux inondations par les rivières locales, samedi matin.*

Samedi, en fin de matinée, avait lieu l'inauguration de la nouvelle exposition installée dans la mezzanine de la médiathèque Michel-Thersiquel. Cette exposition itinérante était présentée par Christophe Le Roux, adjoint au maire. Celui-ci a énuméré les différents panneaux d'exposition : historique des inondations, les différents facteurs d'explications du phénomène, la prévention. Il a surtout insisté sur la notion de solidarité, indispensable entre communes du territoire situées en amont et en aval des rivières, « **car il faut raisonner à l'échelle du territoire et non commune par commune** ».

Marcel Jambou, ancien président du Syndicat mixte Ellé Isole Laïta (Smeil) et président de la commission locale de l'eau du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion

des eaux) a souligné les nombreuses actions réalisées pour gérer l'eau « **quantitativement et qualitativement** », tout en rappelant que les inondations existent depuis très longtemps et sont un phénomène naturel. Il incombe donc aux hommes de s'adapter à la nature et de retenir l'eau en amont.

Enfin, Romain Suaudeau, directeur du Smeil, a insisté sur le travail nécessaire sur la mémoire du risque et la nécessité de vivre avec la récurrence des inondations, notamment pour les communes situées à une altitude proche du niveau de la mer, comme Quimperlé (3 mètres).

**Jusqu'au 27 décembre**, médiathèque Michel-Thersiquel, entrée libre.



# Rapport d'activités 2014

## dossier de presse

---

## Bannalec

### Médiathèque. Expos et dédicaces

Deux expositions sont à découvrir à la médiathèque, l'une portant sur l'eau à travers les inondations avec le Smeil (syndicat Mixte Ellé Isole Laïta) et l'autre sur les ouvrages de l'Artothèque bannalécoise.

Dans la mezzanine de la structure samedi, l'adjoint au développement durable, Christophe Le Roux a présenté les panneaux de l'exposition itinérante du Smeil, avec l'histoire des inondations, les facteurs expliquant les phénomènes, la prévention. « Tout met en lumière l'importance de raisonner à l'échelle du territoire ». Ce qu'a conforté Marcel Jambou, président de la commission du Sage (Schéma d'aménage-

ment et de gestion des eaux) : « De nombreuses actions ont été menées, mais cela reste un phénomène naturel, à traiter collectivement en amont ». Pour le directeur du Smeil, Romain Suaudeau : « La vigilance doit rester de mise, ce en quoi le travail sur la mémoire du risque demeure nécessaire ». Au rez-de-chaussée l'Artothèque (les œuvres de la commune) est dévoilée, au côté des illustrations adorables de Maurane Bach mettant en scène « Bigoullic », le héros de son auteur de père. Demain, à 11 h, Jean-Marie Bach contera les aventures de Bigoullic, avant une séance de dédicaces. Entrée libre.